



CAMPING ★★★★★ TOURISME
79 route de Notre Dame de Monts
85160 SAINT JEAN DE MONTS
TEL. : 02 51 58 64 80
www.buzeliere.com – info@buzeliere.com

DEMANDE DE RESERVATION DE MOBIL-HOME

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : / / / / / /

Ville :

Téléphone : / / / / / / / / / / / / / / / /

E-mail :

Immatriculation du véhicule :

Locations :

- ☐ Mobil-home 2-4 personnes – 2 chambres
☐ Mobil-home 2-5 personnes – 2 chambres
☐ Mobil-home 4-6 personnes – 2 chambres
☐ Mobil-home 4-6 personnes – 2 chambres, terrasse
☐ Mobil-home 4-6 personnes – 2 chambres, PMR
☐ Mobil-home 6 personnes – 3 chambres

Composition de la famille :

Nom	Prénom	Age

Date d'arrivée :

Date de départ :

Le 2019 Signature :



CAMPING ★★★★★ TOURISME
79 route de Notre Dame de Monts
85160 SAINT JEAN DE MONTS
TEL. : 02 51 58 64 80
www.buzeliere.com – info@buzeliere.com
Siret : 335 257 259 00010



TARIF DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT



Tarif 2019

Tarif à la nuitée

	1 mai au 5 juillet	6 juillet au 12 juillet	13 juillet au 26 juillet	27 juillet au 16 août	17 août au 23 août	25 août au 30 sept
Emplacement avec eau, égout, électricité 10 A et une voiture	12,00 €	18,00 €	20,00 €	23,70 €	18,00 €	12,00 €
Adulte et enfant à partir de 7 ans inclus	3,00 €		4,80 €		3,00 €	
Enfant de 1 an à moins de 7 ans	2,00 €		2,50 €		2,00 €	
Chien vacciné, tatoué	2,00 €		3,50 €		2,00 €	
Voiture supplémentaire	2,00 €		3,50 €		2,00 €	
Visiteur	3,00 €		4,80 €		3,00 €	
(réservation avant le 1 Juillet) Emplacement d'une famille avec 2 adultes et 2 enfants dont 1 enfant de – 13 ans			33.00 €	37.00 €		

Carte FFCC et ACSI acceptées ; tarifs sur notre site internet

Une nuitée est une durée de 24 heures comptée à partir de midi. Toute nuitée partiellement réalisée entraîne le paiement d'une redevance. L'occupation d'un emplacement est limitée à 6 personnes.

Il est possible de louer un réfrigérateur (35,00 € la 1^{ère} semaine puis 5,00 € par nuit supplémentaire).

L'usage des barbecues au charbon de bois est interdit. Les bornes électriques sont équipées de prises françaises.

Vous devez vous acquitter d'une taxe de séjour. Elle s'élève à 0.65 € par jour et par personne adulte (sous réserve de modification par l'administration).



TARIF DE LOCATION DES MOBIL-HOMES HORS SAISON

Les arrivées et les départs sont chaque jour de la semaine en hors saison.
Les réservations en mobil-homes pour la période du hors saison sont exempts de frais de réservation. Hors saison, une réduction de 20 % est appliquée sur les séjours de 2 personnes en location de mobil-homes.
Contactez-nous pour obtenir plus d'informations.
Vous devez vous acquitter d'une taxe de séjour. Elle s'élève à 0.65 € par jour et par personne adulte (sous réserve de modification par l'administration).



NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : / _ / _ / _ / _ / _ /
Ville :
Téléphone : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /
E-mail :
Immatriculation du véhicule :
Composition de la famille :

Animaux de compagnie : Nombre :

Date d'arrivée :

Date de départ :

Le.....2019 Signature :

PRESTATIONS ET EQUIPEMENTS DU CAMPING : COÛTS ET PERIODES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

Le paiement des redevances donne accès à l'ensemble des prestations.

Les prestations gratuites

- Les soirées de danse et piscine,
- La piscine chauffée avec toboggan aquatique,
- Les aires de jeux pour enfants et tables de ping-pong,
- Terrain multisports, pétanque,
- Prêt de jeux de sociétés,
- La salle de repassage.

Les prestations payantes

- Bar – snack, vente à emporter, dépôt de pain
- Les lave-linges et sèche-linges
- Les soirées lotos et concours de boules,
- Les jeux de billard et baby-foot, flipper...
- La location de coffre-fort,
- wifi (emplacement, bar, piscine).

La fourniture d'eau et d'électricité, l'emplacement d'une voiture sont inclus dans les tarifs.

Pour les mobil-homes la fourniture de gaz ainsi que les oreillers et les couvertures sont fournis. Vous devez apporter le linge et les draps.

Il est possible de louer des draps au tarif de 10 € la paire par semaine. Lits bébé et chaises bébé peuvent être loués au tarif de 10 € chacun la semaine ou 15 € l'ensemble la semaine.

L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap moteur.

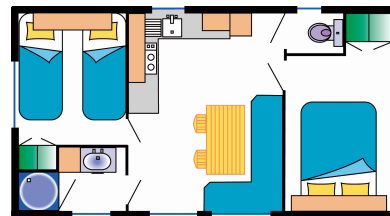
Accueil ouvert tous les jours en saison
minimum de 10H à 12H et de 14H à 18H

Consultez-nous pour les périodes d'ouverture et de fermeture des services. Visitez notre site internet www.buzeliere.com pour connaître nos offres spéciales pour :

- les locations les week-ends en avant saison,
- les camping-cars,
- les locations de 2 semaines consécutives en mobil-home,
- les pensions pour les équidés au pré ou en box.

Descriptifs des Mobil-Homes

Mobil-Homes 2 chambres 2-4 personnes et 2-5 personnes (26m²)



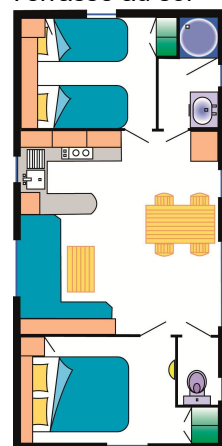
1 chambre avec 1 lit de 2 personnes,
1 chambre avec 2 lits jumeaux,
1 cuisine avec réfrigérateur, four micro-onde, gaz 4 feux, télévision tnt
douche, lavabo, w.-c. 1 salon d'extérieur,
1 parasol, 2 chaises longues
Terrasse dallée au sol

Version 2-5 personnes avec 1 salon transformable en 1 lit 1 personne

Mobil-Homes 2 chambres 4 à 6 personnes

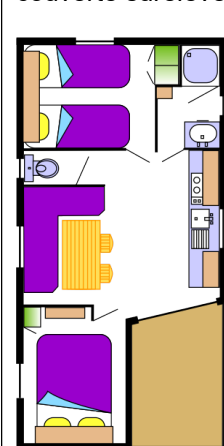
: 4-6 pers. (30m²)

1 parasol,
2 chaises longues
Terrasse au sol



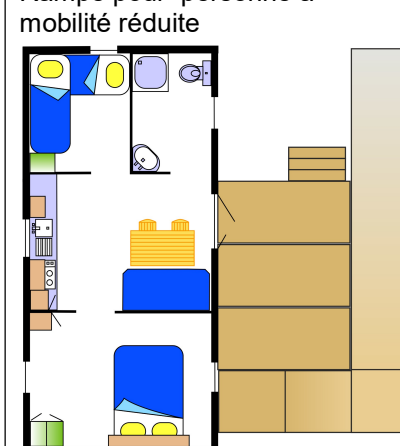
: 4-6 pers Terrasse (24m²+8.5m²)

Terrasse semi-couverte surélevée



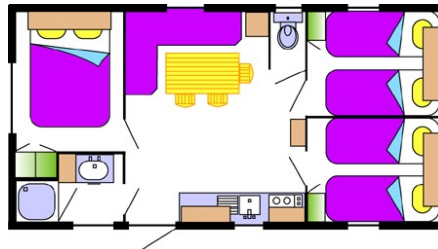
: 4-6 personnes PMR (30m²+11m²)

Terrasse surélevée
Rampe pour personne à mobilité réduite



Descriptif en commun : 1 chambre avec 1 lit de 2 personnes, 1 chambre avec 2 lits de 1 personne, 1 salon transformable en 1 lit 2 personnes, 1 cuisine avec réfrigérateur-congélateur, four micro-onde, gaz 4 feux, télévision tnt, 1 douche, lavabo, w.-c. 1 salon d'extérieur,

Mobil-Homes 3 chambres 6 personnes (28m²)



1 chambre avec 1 lit de 2 personnes,
2 chambres avec 2 lits jumeaux,
1 cuisine avec réfrigérateur-congélateur, four micro-onde, gaz 4 feux, télévision tnt
douche, lavabo, w.-c. 1 salon d'extérieur,
1 parasol, 2 chaises longues
Terrasse dallée au sol



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Camping.

1. Le réservataire est obligatoirement une personne majeure présente pendant toute la durée du séjour. Les visiteurs devront être déclarés à leur arrivée et pourront être admis avec l'autorisation du gestionnaire.
2. Tout contrat est personnel, il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers.
3. Toute modification dans l'occupation doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du réservataire, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au gestionnaire.
4. En cas de report de son arrivée, le réservataire doit aviser le gestionnaire afin de conserver sa réservation. Toute réservation qui ne sera pas honorée dans les 48 heures sera annulée et l'acompte restera acquis au camping.
5. Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement en cas de départ anticipé, et ce quelle qu'en soit la raison.

Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par La Buzelière. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris

POUR RESERVER UN EMPLACEMENT

Pour obtenir un contrat de réservation, adressez-nous la demande de réservation d'emplacement ci-jointe. Si nous pouvons répondre favorablement à votre demande, vous recevrez un contrat de réservation en 2 exemplaires.

Ensuite, pour être validé, les deux exemplaires du contrat doivent nous être retournés, signés, accompagnés :

- du versement d'un acompte, égal à 25 % du prix du séjour et suppléments,
- du règlement des frais de réservation, soit 20 € restant acquis au camping.

Le contrat de location prend effet après le renvoi d'un exemplaire signé par le camping.

Le solde du séjour est payable à l'arrivée.

Dans le cas d'une annulation plus de 30 jours avant votre arrivée, l'acompte vous sera remboursé moins les frais de réservation et une somme forfaitaire de 40 €. L'annulation doit être faite par écrit.

Dans le cas d'une annulation 30 jours ou moins avant votre arrivée, aucun remboursement ne sera effectué. L'annulation doit être faite par écrit.

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation-interruption équivalente à 3.5 % du séjour (hors frais de réservation et taxe de séjour).

L'emplacement doit être laissé en parfait état de propreté, à défaut, un supplément de 20 € vous sera facturé.

POUR RESERVER UN MOBIL-HOME

Les réservations se font du samedi 16 heures au samedi 10 heures.

Les animaux ne sont pas autorisés dans les mobil-homes.

Pour obtenir un contrat de réservation, adressez-nous la demande de réservation de mobil-home ci-jointe. Si nous pouvons répondre favorablement à votre demande, vous recevrez un contrat de réservation en 2 exemplaires.

Ensuite, pour être validé, les deux exemplaires du contrat doivent nous être retournés, signés, accompagnés :

- du versement d'un acompte, égal à 25 % du prix du séjour et suppléments,
- du règlement des frais de réservation, soit 20 € restant acquis au camping.

Le contrat de location prend effet après le renvoi d'un exemplaire signé par le camping. Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Camping.

Le solde du séjour est payable 30 jours avant l'arrivée.

Tout séjour non soldé – hors taxe de séjour- 30 jours avant l'arrivée sera annulé et l'acompte restera acquis au camping.

Dans le cas d'une annulation plus de 30 jours avant votre arrivée, Le camping conservera l'acompte à titre de frais d'annulation. L'annulation doit être faite par écrit.

Dans le cas d'une annulation 30 jours ou moins avant votre arrivée, le montant du séjour restera acquis au camping. L'annulation doit être faite par écrit.

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation-interruption équivalente à 3.5 % du séjour (hors frais de réservation et taxe de séjour).

Un dépôt de garantie de 200 € est demandé au réservataire au moment de son arrivée ; il sera restitué 14 jours après le départ, après une éventuelle déduction des charges de ménage, des frais de remplacement des objets manquants, des frais de réparation des dégâts causés pendant le séjour. La location doit être laissée en parfait état de propreté : le ménage est à la charge du vacancier. A défaut, un supplément de 55 € vous sera facturé.